



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>25323</b>	De <b>Mme Jacqueline Maquet</b> ( La République en Marche - Pas-de-Calais )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Travail		<b>Ministère attributaire</b> > Travail, plein emploi et insertion
<b>Rubrique</b> >retraites : généralités	<b>Tête d'analyse</b> >Accueil - Carsat	<b>Analyse</b> > Accueil - Carsat.
Question publiée au JO le : <b>17/12/2019</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de renouvellement : <b>09/11/2021</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet interroge Mme la ministre du travail sur la réorganisation de la CARSAT. La presse s'est faite écho d'une prochaine réorganisation. Celle-ci aurait pour conséquence une diminution de l'accueil physique, notamment de l'accueil spontané. Elle lui demande la position du Gouvernement quant à la suppression de l'accueil spontané et si les difficultés que pourraient rencontrer les usagers ont été envisagées.